

2023-07-17  
2023-2673

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés, RVD2023-06. L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au le 2 septembre 2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [pmra.info-arla@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra.info-arla@hc-sc.gc.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

# Fight Back Insecticide moussoux à pulvérisation contre les fourmis 24-7(PNP)

Insecticide de contact et résiduel sous pression

Pour usage intérieur dans les bâtiments pour supprimer les fourmis.

Pour usage extérieur sur les fourmilières autour des bâtiments pour supprimer les fourmis

DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrine ... 0,050%

N-octyl bicycloheptène dicarboximide ... 0,250%

Perméthrine ... 0,200%

NO. D'HOMOL. 31560 LOI P.A.

CONTENU NET \_\_\_\_ grammes

ATTENTION EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Business Helpers' Depot Inc.

98 Walker Drive

Brampton, ON

L6T 4H6

(905) 792-6571

## MODE D'EMPLOI

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Enlever le capuchon protecteur et insérer doucement le tube d'extension dans la buse de pulvérisation avant l'utilisation. Ce produit est conçu pour une application dans les fentes, fissures ou espaces étroits difficiles à atteindre. Des applications à fond formeront un enduit qui se répandra dans les fentes et les fissures pour lutter contre les insectes. Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Lorsque ce produit est utilisé à l'intérieur, observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

## LIMITATIONS D'UTILISATION

NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement.

NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.

NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité.

NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.

NE PAS appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, avant-toits, soffites).

Aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.

NE PAS appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).

## TEXTE FACULTATIF

[Bardage en vinyle ou en aluminium: L'utilisation de ce produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (en particulier s'il est de couleur pâle, à prît de l'âge, a été exposé longtemps aux intempéries ou est endommagé de toute autre façon) peut causer des taches, des blanchissements ou de la décoloration. Certains facteurs, comme la chaleur extrême et l'exposition directe au soleil peuvent promouvoir la dégradation et les dommages. Avant de pulvériser, traiter une petite surface du bardage et attendre 30 minutes avant d'évaluer s'il y a potentiel de tacher. Peu importe les résultats du test, ne pas appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium lorsque la surface est directement exposée au soleil ou lors de la chaleur du jour.]

## POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS

### COMMENT APPLIQUER

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT, TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses à l'intérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

### USAGE INTÉRIEUR

#### POUR SUPPRIMER LES FOURMIS

Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits difficiles d'accès à l'intérieur des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; autour des conduites et des réservoirs d'eau; les murs et les planchers derrière et sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; autour des parois intérieures des fondations; autour des poubelles; utiliser en traitement localisé sur les planchers et les revêtements de sol; et les endroits par lesquels les organismes nuisibles peuvent entrer (p. ex. autour des fenêtres et des portes). NE PAS pulvériser ce produit dans les endroits où l'on peut ramasser le produit à la vadrouille. NE PAS dépasser 18g par m<sup>2</sup>(7 secondes par m<sup>2</sup>). Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

### USAGE EXTÉRIEUR

#### POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES FOURMILIÈRES

Pour supprimer les fourmis à l'extérieur, insérer délicatement (l'applicateur, le tube applicateur ou le tube d'extension) aussi loin que possible à l'intérieur des fissures et des crevasses dans les allées pour voitures, les patios, les trottoirs ou les pavés autobloquants où se cachent les fourmis. Tirer sur/appuyer sur/enfoncer [la gâchette ou la buse] de manière à remplir la zone de mousse. Cesser de pulvériser le produit lorsque la mousse déborde de la crevasse ou de la fissure. Pour obtenir les meilleurs résultats, traiter toutes les fissures et les crevasses dans les zones où des fourmis sont observées. NE PAS dépasser 18g par m<sup>2</sup>(7 secondes par m<sup>2</sup>). Le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

### MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. NE PAS utiliser dans les endroits où l'on nourrit les animaux. Peut causer une irritation de la peau ou des yeux. Contenant sous pression. NE PAS placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50°C.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les oiseaux et les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

## PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes. Administre un traitement symptomatique.

## ENTREPOSAGE

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## ÉLIMINATION

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression. NE PAS réutiliser les contenants vides. NE PAS jeter au feu. Envelopper dans du papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la

présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à *la Loi sur les produits antiparasitaires*.

*DÉCLARATIONS FACULTATIVES*

*À base d'eau*

*Bien agiter*